



Rapport d'activité de la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)

Exercice 2016

1. Composition de la CSPQS (état à fin 2016)

La composition de la CSPQS, commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients, a été arrêtée par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 septembre 2014.

Membres de la CSPQS : Prof. Christoph Gehrlach (président), Dr. Christian Ambord, Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Dr. Anthony Staines, Francis Grand, Véronique Glayre, Prof. Valérie Junod, PD Dr. Arnaud Chiolero (voix consultative).

Membres de la CSPQS élargie (représentants du secteur sanitaire) : Dr. Jean-Marc Bellagamba, Kilian Ambord, Dr. Pascal Rubin, Gaëlle Moos, Carmen Martig, Dr. Marie-Josèphe Rey, Dr. Ferdinand Krappel, Reinhard Venetz, Samantha Dokladny-Rey.

Julien Sansonnens (OVS) est en charge du secrétariat.

Durant l'exercice, les changements suivants ont eu lieu dans la composition :

- Nomination de Prof. Valérie Junod, en remplacement de Me Odile Pelet
- Nomination de Kilian Ambord, en remplacement de Mario Desmedt

Le Dr Anthony Staines a par ailleurs accepté d'assumer la vice-présidence de la CSPQS, décision entérinée par la commission dans sa séance du 15 décembre 2016.

2. Séances plénières et séances de travail

5 séances plénières ont eu lieu en 2016 :

- 17 février
- 29 avril
- 23 juin (y compris commission élargie)
- 23 septembre
- 15 décembre (y compris commission élargie)

Outre ces séances, une séance de travail a eu lieu le 9 février avec Me Mizel, avocat au service de la santé publique. Durant cette séance, deux problématiques ont été abordées : les divergences entre la Loi sur la santé et l'Ordonnance sur la qualité des soins quant au rôle de la CSPQS, ainsi qu'un projet de règlement sur les données de la CSPQS.

Des séances de travail ont régulièrement eu lieu à Berne entre le président et le secrétaire de la commission.

3. Travaux

Les travaux suivants ont débuté, ou ont été poursuivis durant l'exercice 2016 :

Stratégie 2016-2020

La réflexion sur la stratégie de la commission pour les 4 prochaines années a débuté. Un document de stratégie, prévoyant une planification pour chaque année, sera élaboré en 2017.

Questionnaire CIRS





Les travaux concernant l'enquête CIRS, entamés lors de l'exercice précédent, se sont poursuivis.

Dans le cadre de ses travaux, la CSPQS a décidé de réaliser une enquête auprès des hôpitaux et cliniques en Valais afin de documenter les méthodes et les outils de gestion des incidents médicaux-hospitaliers. L'enquête a été effectuée auprès des neuf établissements de soins somatiques aigus, de psychiatrie et de réadaptation du canton du Valais. Un questionnaire leur a été envoyé en avril 2016, qui portait sur la politique et les pratiques de gestion des incidents ayant eu lieu entre le 1.1.2015 et le 31.12.2015. Le questionnaire était composé de 18 questions fermées, la plupart d'entre elles sous la forme : « oui/non/projeté en 2016 ». Il était obligatoire de répondre à toutes les questions. Les réponses des neuf établissements ont été reçues dans les délais. En août 2016, la CSPQS a demandé des informations complémentaires aux établissements, sous la forme de trois questions d'ordre quantitatif. Ce rapport complémentaire remplace l'exigence qu'a la CSPQS de gérer une base de données des incidents, la CSPQS étant une commission stratégique et non opérationnelle.

Les analyses ont été effectuées par la CSPQS, avec le soutien de l'OVS, sur la base de données anonymisées, ne permettant pas d'identifier les établissements ni les personnes ayant répondu au questionnaire. Un rapport a été produit à destination du DSSC et des établissements participant, en date du 2 novembre 2016. Dans ce rapport, 7 recommandations ont été formulées à destination du DSSC, devant permettre une amélioration de l'utilisation des systèmes CIRS. Ces recommandations ont été reprises par le DSSC dans une lettre aux établissements participant, envoyée en février 2017.

Le rapport a été adressé à Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber Kalbermatten en décembre, ainsi qu'aux établissements participant en février 2017. Un communiqué de presse a été envoyé aux médias le 23 février 2017, concernant les résultats de cette enquête : ce communiqué a été bien relayé au sein de la presse et des radios locales.

Présentation du monitoring des indicateurs de l'OFSP par l'OVS

Une présentation du processus de monitoring des indicateurs de l'OFSP par l'OVS a été effectuée par Le Dr Arnaud Chiolero et Julien Sansonnens. En particulier, la circulation des données et des résultats entre l'OFSP, le SSP, l'OVS et les établissements de soins ont été exposés. Plusieurs membres de la CSPQS ont souligné l'intérêt et la cohérence du processus, et ont souligné que plusieurs autres cantons aimeraient se doter d'une telle organisation.

Deuxième enquête de la CSPQS et objectifs pour 2017 et 2018

Des travaux ont débuté concernant la réalisation d'une deuxième enquête de la CSPQS. Une discussion a eu lieu concernant le périmètre de l'enquête : EMS/CMS, médecins installés, secours, autres professionnels de santé (pharmaciens, médecins-dentistes, autres professions réglementées...) Dans un premier temps, il s'agirait d'effectuer un état des lieux des mesures prises en faveur de la qualité dans le canton. Concernant les hôpitaux, il est proposé de demander à ceux-ci de remplir pour une année le rapport selon le canevas du rapport qualité de H+. Il est également discuté de refaire l'enquête CIRS en 2018, éventuellement complétée par des questions sur la culture sécurité, afin de voir si des progrès ont été réalisés en deux ans. Il est proposé pour 2019 de travailler auprès des hôpitaux sur le thème de la satisfaction des patients. Il ne s'agit pas pour la commission de récolter elle-même des données déjà existantes, mais de savoir ce que font les établissements de leurs résultats.

Beaucoup de questions restent encore en suspens. Un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir à ces questions. Sa première réunion a eu lieu en 2017.





CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

VSBOX

La commission a souhaité se doter d'un espace de stockage et de partage de fichiers sur le web (type « dropbox »). La plateforme « VSbox » de l'Etat du Valais est utilisé à ces fins. Le secrétaire a reçu une formation dans les locaux du service informatique cantonal afin de gérer cette plateforme, qui est utilisable par l'ensemble des membres de la commission depuis le début de l'année 2017.

Sion, le 17 aout 2017

Le secrétaire, Julien Sansonnens

Le Président, Prof. Christoph Gehrlach

